



Compte-rendu des Rencontres du RÉSEAU écobâtir

Printemps 2016 • 14/15/16 mai 2016 - Mamajah, Loex, Genève

« Résistance et implication citoyenne »



Visite de l'îlot 13, Genève

Rénovation participative du quartier de l'îlot 13 à Genève

Morten Gisselbaek¹, Peter Haefeli², Pierre Hollmuller¹

¹Association des habitants de l'îlot 13, Genève

²Ateliers Mat, architectes, Genève

RÉSUMÉ : Situé derrière la gare ferroviaire de Genève et abritant quelques 600 personnes, le quartier de l'îlot 13 était depuis les années 1960 voué à la démolition intégrale. Au lieu de quoi un large débat politique et urbanistique, mené par les usagers et habitants, a permis d'en sauver l'essence architecturale comme sociale. Au-delà du simple sauvetage du tissu existant, il s'agissait de promouvoir une forme d'intervention basée sur la consultation et la participation active des habitants, tant au niveau des prises de décision qu'au niveau de la réalisation. Bien que le but principal fut la préservation du tissu architectural et social existant, ainsi que l'expérimentation d'une forme active de démocratie directe, l'attention fut également portée des formes d'interventions écologiques. Après constitution d'une série de coopératives d'habitation et des opérations foncières soutenues par le gouvernement local, l'aventure fut rendue possible par une approche évolutive, attentive aux besoins réels des habitants, avec pour résultat des solutions architecturales intéressantes, des loyers accessibles, ainsi que la mise en œuvre de production énergétique renouvelable à faible coût.

Mots clés : démocratie participative, habitat bon marché, rénovation écologique

1. INTRODUCTION

« l'îlot 13 » se situe juste derrière la Gare ferroviaire, au centre de Genève. C'est le 13ème îlot du quartier des Grottes, à la périphérie sud-est de celui-ci.

Rien ne laisse penser que derrière ces façades visibles à partir des quais de la gare se cache une réalisation urbanistique offrant un cadre de vie et une habitabilité remarquables. Quand on pénètre dans la cour à partir de la rue des Gares, on découvre parmi un savant mélange d'immeubles anciens, très anciens et récents un oasis complexe composé de surfaces parfois vertes, parfois pavées, parfois couvertes et parfois ouvertes. Les constructions neuves ou récemment rénovées se côtoient dans un patchwork étonnant de qualités architecturales et urbanistiques.

Cela ne doit rien au hasard, mais est le résultat d'une longue histoire. L'histoire de comment peut se faire un bout de ville aujourd'hui. Celle aussi de ce que peut être la ville quand les habitants s'en mêlent.

2. L'ARRIÈRE-GARE

2.1 Des origines aux années 1970

L'ensemble du quartier urbain des Grottes se développe au 19ème siècle à partir d'un tissu de faubourgs ruraux dans le contexte de la construction des chemins de fers et de la gare de Cornavin.

Considéré dès le début du 20ème siècle par les urbanistes, investisseurs et autres décideurs économiques comme insalubre et inadapté aux

impératifs de densité, de mobilité et de « modernité » d'une ville croissante sous forte pression démographique, le quartier des Grottes était voué à la démolition intégrale.

2.2 Le plan d'urbanisme initial (1975)

A partir des années 1970, le quartier des Grottes est plongé dans la tourmente d'un processus de renouvellement urbain qui vise à valoriser la situation extrêmement stratégique des quartiers autour de la gare et du centre ville grandissant.

En 1975, le nouveau plan d'urbanisme prévoit une opération assez monstrueuse qui allait littéralement effacer toute trace historique du tissu urbain préexistant. Une plateforme piétonne décollée de 5 m du sol naturel devait d'une part libérer le niveau zéro pour garantir la mobilité intégrale des voitures et autres transports motorisés et d'autre part être couronné par un tissu orthogonal de hauts buildings modernes à « l'américaine ». La centre de tri postale de Montbrillant est aujourd'hui le seul témoin de ce projet démesuré ; les guichets se situent effectivement au niveau + 5m de la plateforme piétonne prévue et sont accessibles par deux imposants escaliers roulants extérieurs qui ont dû être ajoutés au projet initial pour compenser l'absence de réalisation de la plateforme sur tout le quartier.

2.3 La résistance populaire s'organise

Cependant, les utilisateurs et habitants s'organisent pour sauver leur quartier qui se vide au fur et à mesure en vue des démolitions imminentes et de la dégradation des constructions laissées à

l'abandon par leur propriétaires, tant privés que publics.

Cette résistance passe d'abord par l'occupation des immeubles laissés à l'abandon et par la mise en place de réseaux intégrants partis politiques, juristes, instances de protection du patrimoine, associations d'habitants et de protection des locataires.

La situation extrêmement tendue du marché du logement ainsi que l'apparition de larges mouvements de résistances - liés aux aspirations nouvelles d'une forte partie de la population, en particulier chez les jeunes - qui suivent la fin des années 60 permettent au mouvement de bénéficier d'un large soutien dans l'ensemble de la population genevoise.

Le lancement en 1977 d'un référendum populaire contre le projet officiel, et le succès immédiat de celui-ci contraignent les autorités à faire marche arrière. Les valeurs qui servent de base à la politique de développement de la ville ont été fortement ébranlées: les habitants ont fait une irruption démocratique à la table des décideurs.

2.4 Le plan d'urbanisme revisité (1980-1990)

Ramenés à la raison, les urbanistes en place envisagent par la suite un projet plus raisonnable, maintenant les principaux traits du tissu urbain préexistant tout en admettant que le bâti est en grande partie insalubre et inadapté aux impératifs d'une utilisation plus commerciale et lucrative de cette zone urbaine stratégique.

Ainsi, c'est l'ensemble de la partie ancienne des Grottes qui se verra transformé par un ensemble de rénovations mais également de démolitions-reconstructions (en particulier dans le but d'élargir la rue de la Servette, grosse artère pénétrante au centre ville).

L'importance de ces travaux, même menés petit à petit sur plusieurs dizaines d'années, entraînera un renouvellement significatif de la population. Le souffle né de la résistance retombera ainsi peu à peu. Le quartier n'y perdra certes pas toute son "âme", mais la victoire aura pour beaucoup un goût d'inachevé.

Le projet populaire sera la trame sur laquelle broderont dorénavant les urbanistes et autres experts, tout en évacuant dès que possible les moindres velléités participatives.

3. L'ILOT 13

3.1 Un oubli administratif transformé en laboratoire

Pour diverses raisons, tant foncières qu'administratives, l'îlot 13 échappe pendant une dizaine d'années aux bouleversements qui secouent le reste du quartier.

C'est vers 1985 que les choses se gâtent dans ce bout du territoire. Les décideurs pensent avoir tiré les leçons du passé mais proposent en fait un projet à la fois hygiéniste et financièrement satisfaisant pour les investisseurs. Le projet prévoit des démolitions en nombre important, en particulier celui d'un petit bâtiment central faisant office de maison de quartier, un alignement périphérique propre du nouveau bâti et le « nettoyage » intégral des cours pour faire place à

des surfaces « propres » et des parkings en surface et en sous-sol.

L'îlot 13 appartient alors pour moitié à la commune et pour l'autre moitié à des propriétaires privés qui ont acquis des parcelles dans l'unique but de tirer du bénéfice des transformations à venir, laissant les bâtiments se détériorer sur plusieurs décennies.

La crise du logement sévit toujours à ce moment-là, exactement comme quinze années auparavant (et tout pareillement à vingt années plus tard!).

Bis repetita : tout est en place pour rejouer la pièce des Grottes dans une version moderne et plus modeste.

Mais ce sont en fait les habitants qui auront tirés les leçons du passé. Après appel à des forces vives pour occuper les bâtiments abandonnés obtiennent des contrats d'habiter à durée limitée et mettent rapidement en place un réseau de soutien. Le projet communal essuie son premier revers par la décision des autorités cantonales de s'opposer à la démolition de deux immeubles vétustes mais remarquables : le 24 rue de Montbrillant ainsi que le 15 et 15bis rue des Gares, dont l'implantation à l'intérieur de l'îlot réduit à néant les possibilités de la tabula rasa officielle projetée dans la cour.

Fort de l'expérience antérieure des Grottes, l'association de quartier de l'îlot 13 défend une démarche associative, avec pour buts le maintien des diversités préexistantes, au niveau architectural comme social, un renouvellement urbain plus participatif, ainsi que toute une série de revendications liées au désir de favoriser une évolution plus durable et plus écologique. Cela passe par un statut différent des habitants du quartier: d'empêcheurs de construire en rond il s'agit de se muer en acteurs véritables du processus de renouvellement urbain.

La Ville et les investisseurs privés acceptent à contre-cœur de rentrer en matière (à une très rare et enthousiaste exception près, celle d'un leader politique qui cherchera constamment le dialogue), mais tiennent à sauver ce qui peut encore l'être du projet initial, soit une démolition massive de la cour et de certains immeubles. Il s'agit également d'annihiler les poussées d'autogestion qui voient le jour.

3.2 Concours Européen (1991)

Pour « faire passer la pilule » d'un plan d'urbanisme officiel légèrement modifié (maintien des deux immeubles protégés par la commission des monuments et sites), la Ville de Genève propose l'aménagement urbain de l'îlot 13 comme sujet au concours international Européen 91. Le programme est clair : démolitions, alignement périphérique propre du nouveau bâti, « nettoyage » intégral des cours, parkings...

Cependant, en accord avec les organisateurs du concours, l'association de quartier envoie aux participants un programme modifié, suggérant le maintien de toute une série de bâtiments historiques en périphérie et au centre de l'îlot 13, la suppression des parkings, le maintien de nombreux aménagements préexistants dans les cours et met l'accent sur un renouvellement urbain plus participatif et écologique.



Figure 1: Vues de l'îlot 13.



Figure 2: Evolution de l'îlot 13 avant les rénovations.

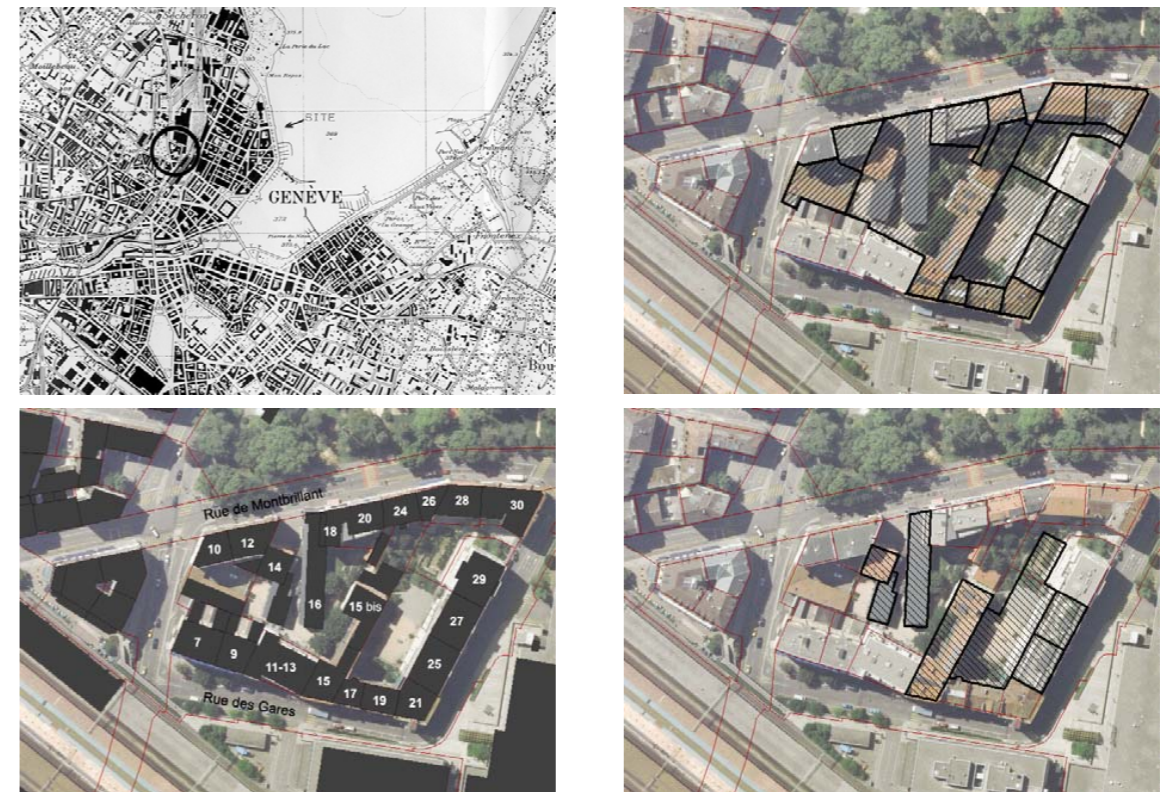


Figure 3: Gauche : situation géographique ; Droite / en haut : Situation foncière actuelle en terme de propriété publique (surface hachurée) ; Droite / en bas : droits de superficie (image de droite, surface hachurée).



Figure 4: Construction participative des absorbeurs solaire (source : I. Meister).

La grande partie des projets rendus se basent finalement sur le programme des habitants y compris le projet gagnant rendu par le bureau d'architecte genevois Atelier 89. Concrètement, leur projet compose un maximum avec le tissu urbain préexistant. Afin de maintenir la densification prévue par le projet municipal, il comprend d'une part un nouvel immeuble d'habitation prolongeant le front de rue côté rue de Montbrillant, sans pour autant fermer l'îlot complètement, d'autre part un volume bas pénétrant profondément dans la cour, avec un passage transversal à travers cette dernière. Ce bâtiment sera réalisé par la Coopérative de logement pour personnes en formation (CIGUE), avec au rez-de-chaussée une série d'ateliers d'artisans.

Un seul immeuble sera finalement à démolir, alors que les immeubles 15-15bis rue des Gares et 24 rue de Montbrillant ainsi que la maison de quartier et la plupart des édicules, couverts et aménagements préexistants dans la cour seront maintenus. Aucun parking en surface ni en sous-sol ne sera réalisé !

3.3 De 1995 à aujourd'hui : Le nouveau urbain collectif, participatif et écologique

Suite à ce concours, l'association de l'îlot 13 se voit confirmée dans ses ambitions et fait le forcing sur les pouvoirs publics pour obtenir sur certains terrains et immeubles la création soit de beaux associatifs (un bail de location unique pour un immeuble entier, déjà rénové, en faveur d'une association d'habitants qui en assure la gestion), soit de contrats de droit de superficie pour des coopératives d'habitation (qui assument, en tant que propriétaire de l'immeuble pour 99 ans, non seulement la gestion mais avant cela également le financement et la responsabilité de la rénovation / construction). Il s'agit pour cela de faire pression sur certains spéculateurs fonciers afin qu'ils cèdent (à très bon prix pour eux) leur parcelle ou immeuble, ou encore qu'ils l'échangent (à des très bonnes conditions) contre des biens immobiliers ou terrains dans des zones moins stratégiques.

En rétrospective, il s'avère que la nature des propriétaires et la proportion entre pouvoirs publics et privés étaient un des facteurs clef qui ont rendu possible la (re)naissance de l'îlot 13 tel que nous le connaissons aujourd'hui.

Le résultat du concours aura servi de base à un compromis territorial acceptable par tous. Si personne n'est totalement content du résultat, celui-ci permettra malgré tout le démarrage du nouveau de l'îlot 13 sur des bases innovantes, le rapport de force s'étant concrètement déplacé des propriétaires vers les habitants. En l'occurrence, l'îlot 13 comprend aujourd'hui :

- Deux coopératives d'habitation dans des immeubles neufs (25 et 27 rue des Gares / contrat de droit de superficie avec la Ville de Genève).
- Une coopérative d'habitation dans un immeuble rénové (15 et 15bis rue des Gares / contrat de droit de superficie avec la Ville de Genève).
- Un immeuble neuf géré sous bail associatif (20 rue de Montbrillant / contrat de bail avec l'Etat de Genève).

- Un immeuble rénové sous un bail associatif (24 rue de Montbrillant / contrat de bail avec l'Etat de Genève).
- Une coopérative d'habitation pour étudiants (CIGUE) dans un immeuble neuf (16-18 rue de Montbrillant / contrat de droit de superficie avec la Ville de Genève).
- Une maison de quartier rénovée par la ville et l'association des habitants, gérée par celle-ci (14 rue de Montbrillant / contrat de droit de superficie avec la Ville de Genève).
- Trois immeubles locatifs rénovés (12, 28 et 30 rue de Montbrillant, propriétaire Ville de Genève).
- Trois immeubles locatifs en cours de rénovation (17, 19 et 21 rue des Gares, propriétaire Ville de Genève).
- Un immeuble locatif rénové (26 rue de Montbrillant, propriétaires privés).
- Deux immeubles locatifs sans besoin de rénovation (7 et 9 rue des Gares, propriétaires privés).
- Deux immeubles locatifs neufs (11-13 et 29 rue des Gares, propriétaires privés).
- Les cours, presque intégralement propriété de la Ville de Genève, gérées par l'association des habitants.

4. LES CHANTIERS PARTICIPATIFS

4.1 Savoir-faire et savoir-penser collectifs

Les travaux des immeubles 24 rue de Montbrillant, 15 et 15bis rue des Gares, de la Maison du quartier et de nombreux aménagements extérieurs dans les cours ont été réalisés avec une participation très active des habitants et utilisateurs, sous la forme d'une large et réelle expérience d'autogestion.

Ce processus s'est étendu de la mise en place et la gestion de structures associatives à l'entretien et l'administration d'immeubles d'habitation et d'arcades commerciales, en passant par :

- l'élaboration collective de projets architecturaux, y compris pour fixer les standards de confort et de finitions en deçà des standards élevés usuels en un pays comme la Suisse (en particulier concernant le niveau des finitions intérieures), ou concernant le choix d'avoir une salle commune par immeuble, afin d'héberger des amis, d'organiser des réunions, et de faire des fêtes.
- la mise en place de fonds propres par un système d'épargne organisé sur plusieurs années et l'obtention de capitaux par des emprunts hypothécaires
- le suivi de chantiers de constructions laissant une large place à la participation des usagers.

Cela a signifié une collaboration étroite entre professionnels et "amateurs", à tous les niveaux, incluant l'invention de nouvelles manières de concevoir le travail. Dans ce cadre, des artisans pratiquant et/ou habitant au quartier des Grottes (plombier, serrurier, menuisier, charpentier, peintre, chauffagiste, etc.) se sont regroupés en une coopérative de travaux, sous le nom de « Casa Nostra », qui a permis de prendre en charge une

partie importante des travaux. Par ses statuts « Casa Nostra » stipule explicitement l'engagement d'habitants et utilisateurs motivés au sein même de la coopérative et la formation de base de ceux-ci, ainsi que la réalisation des travaux au prix coûtant : pas de bénéfice sur le matériel, qui est revendu au client au même prix qu'il est acheté au fournisseur (y compris les rabais), ainsi que facturation transparente des heures de travail.

4.2 Compression des coûts

Par un travail bénévole extrêmement conséquent, réparti sur l'ensemble des chantiers et chiffré en milliers d'heures, ainsi que par des choix d'investissements ciblés, ces chantiers participatifs ont permis de comprimer les coûts de rénovation en dessous de la moitié des coûts prévus pour des rénovations « classiques », cela en offrant une amélioration très nette des qualités d'habitabilité et de confort. A titre d'exemple, le 15-15bis rue des Gares (que plus d'une personne donnait pour trop détérioré) a été rénové pour 175 Euros/m³, y compris réfection totale des toitures, changement/réfection des fenêtres, installation du chauffage central, ou nouvelles distributions d'électricité, d'eau et d'égouts.

A tous moments, la réflexion et la discussion sur la pertinence des investissements a eu lieu. Les choix ont été faits dans l'espace de liberté qu'offraient les ressources financières disponibles, et la rencontre du savoir-faire des professionnels et des aspirations communes des habitants. Si, à posteriori, certains de ces choix peuvent paraître discutables, ce qui finalement est également le cas dans une écrasante majorité des réalisations architecturales dites « normales », l'ensemble des réalisations apparaît comme un remarquable mélange d'innovations et de bon sens – ce qui n'est pas forcément le cas dans les réalisations architecturales dites « normales », bien au contraire même, par exemple dans le cas des projets initiaux élaborés par les experts.

4.3 Ecologie

Dans la mesure des ressources financières disponibles, une attention particulière a été portée sur l'utilisation de matériaux de construction respectueux de l'environnement, la mise en oeuvre de matériaux de récupération et le recyclage des déchets de chantier.

Cependant, l'approche écologique de ce type d'opération se caractérise avant tout par la réutilisation de structures et d'aménagements préexistants, en lieu et place de démolition / reconstructions. Le bénéfice direct en terme d'énergie grise ne fait vraisemblablement guère mieux que de compenser les pertes thermiques inhérentes à un bâti d'une autre époque, les interventions au niveau de l'enveloppe s'étant essentiellement limitée à la mise au norme des fenêtres et à l'isolation de toiture, mais pas à celle des façades. Mais la sauvegarde du patrimoine bâti s'accompagne également d'une stabilisation de la population en place. En se refusant de considérer le territoire et le bâti comme une simple marchandise, avec pour résultat une spéculation foncière à outrance et de prix de l'environnement construit qui explosent, la démarche menée à l'îlot13

combat également la dislocation urbaine. Celle d'un citoyen qui ne choisit plus son lieu de domicile en fonction de critères pragmatiques tels que la recherche de proximité entre le lieu de travail et son logement ou la proximité de son "clan" (famille, amis, etc.), mais seulement en fonction de la disponibilité de locaux ou terrains à prix abordables. A cet égard l'îlot 13 se caractérise aujourd'hui encore par une partie importante de la population qui réussit à conjuguer habitation, travail et loisirs sur un même lieu.

Outre l'attention portée au recyclage du bâti et à la stabilisation de la population, la rénovation de l'îlot 13 s'est également caractérisée par un projet pilote d'auto-construction d'installation solaire thermique, qui a depuis lors essaimé sur l'ensemble du territoire national et engendré un accroissement de 10% du parc solaire. Simple d'accès, la technique permet de s'approvisionner en priorité auprès des entreprises régionales. Testée et agréée par la centrale d'homologation solaire nationale, elle est diffusée par une association à but non lucratif (www.sebasol.ch) qui assure le dimensionnement, la mise en place logistique, la supervision technique et le contrôle de qualité, alors que la force de travail est fournie par les propriétaires eux-mêmes (env. 50 h + 10 h/m²) pour un investissement financier réduit (environ 1500 Euros + 320 Euros/m², y compris circuit hydraulique, accumulateur, et interventions ponctuelles de corps de métiers).

Les personnes intéressées par ce type de projet suivent un cours pratique et intensif, où ils abordent les principaux aspects de la construction et du suivi de l'installation : fabrication des absorbeurs (cintrage de tubes et brasage tendre sur plaques de cuivre munies d'une couche sélective), construction du cadre d'intégration en toiture, pose des absorbeurs et des verres solaires, mise en place et brasage du circuit de captage et raccordement sur l'accumulateur, ainsi que mise en service de l'installation. Pour ceux qui ne souhaitent pas se lancer eux-mêmes dans l'aventure, l'installation peut également être fournie clé-en-main, par des artisans s'engageant notamment sur une facturation à prix coûtant.

4.3 Dimension sociale

D'un point de vue social, l'ensemble de l'aventure de l'îlot13 a été extrêmement formateur et rassembleur. Canalisant les énergies dans le sens d'un projet collectif il a forcé les individus à apprendre à s'entendre, mais également à faire des compromis. Il a permis le renforcement d'une vie sociale qui fait de l'îlot 13 une sorte de village dans la ville. Les gens s'y connaissent beaucoup plus les uns les autres que dans d'autres quartiers, ce qui favorise les échanges et les services ainsi qu'une gestion collective des problèmes urbains. Si cela n'empêche évidemment pas les conflits, leur résolution s'en trouve souvent facilitée.

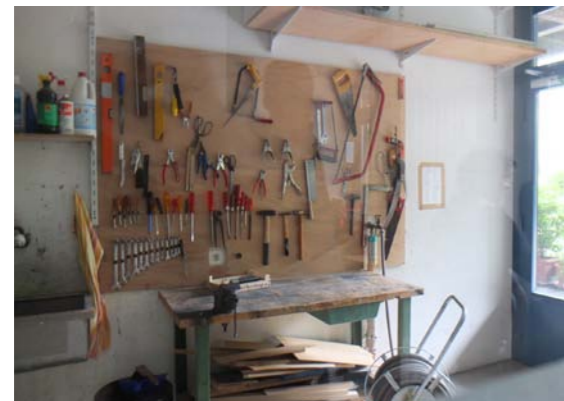
5. CONCLUSION

Partant de quelques locataires irréductibles rejoints par des occupants décidés, la population de l'îlot 13 s'est donc, au fil des années, organisée pour mettre en commun les forces individuelles, créant un savoir-penser et un savoir-agir collectifs qui a permis tour à tour de sauver des immeubles de la démolition, de construire / rénover à des coûts accessibles, grâce à la participation des habitants lors des choix architecturaux comme sur les chantiers, ainsi que d'obtenir la gestion participative des espaces communs.

C'est donc une véritable expérience globale de « l'habiter la ville » qui aura été tentée, et en grande partie réalisée, par un groupe d'habitants pugnaces : assumer son logement et son environnement immédiat, ainsi que sa place dans la ville, dans ce que cela représente concrètement au niveau social, urbanistique et économique, tout en sortant cet habitat du marché spéculatif. Un succès qui n'était de loin pas garanti d'avance et qui n'en est que plus remarquable.

Si cette expérience ne peut certes être reproduite à l'identique ailleurs, son intérêt se trouve dans l'ouverture des possibles qui a eu lieu dans cet espace. D'autres quartiers se sont d'ailleurs façonnés de manières plus ou moins similaires dans d'autres villes, en particulier au Dreieck à Zurich et dans certaines parties de Kreuzberg à Berlin. Tous ces exemples démontrent qu'il est possible de laisser un espace d'intervention à une population qui désire s'impliquer dans le devenir de son habitat au sens large.

C'est également une tentative de démocratie directe, une manière de se rendre, dans la mesure du possible, maître de son destin. Ce qui explique sans doute pourquoi il s'agit avant tout d'une lutte en contradiction avec les pouvoirs en place, qu'ils soient politiques ou économiques.



« Résistance et implication citoyenne » ou Comment la lutte collective peut créer du commun et des possibles - par Olivier Krumm

Depuis toujours ou presque, les manoeuvres orchestrées pour servir les intérêts de la finance se sont confrontées à la résistance citoyenne et aux luttes populaires. Que ce soit pour refuser la destruction d'un quartier ou pour manifester contre un projet de loi rétrograde, les forces dominantes tombent souvent sur un os appartenant au corps social avec parfois pour conséquence la révision des modalités de réalisation de leur projet ou son annulation pure et simple.

Or, souvent, lorsque la lutte est payante et que l'objectif commun est atteint, on assiste à un phénomène singulier : après avoir fêté dans l'allégresse la victoire des petits cochons contre le grand méchant loup, les protagonistes de la lutte ont la gueule de bois. N'ont pas parce qu'ils ou elles auraient abusé de breuvages festifs, ce qui reste toutefois envisageable, mais plutôt et surtout parce que c'est tout simplement fini. Plus d'ennemi commun, plus de réunions, plus de petites victoires, plus de tractage... plus de collectif de lutte. On le sait : c'est avant tout le chemin parcouru ensemble plus que l'issue favorable qui restera dans les esprits militants. Et si on y a dépensé beaucoup d'énergie, on y a surtout gagné de la confiance commune et une ouverture des possibles. Pour preuve, nombre de mouvements engagés contre un projet, une loi ou une situation sociale continue l'aventure après son aboutissement en s'engageant sur d'autres combats... histoire que ça ne finisse pas ou que ça recommence...



Mais loin de se cantonner aux luttes ad hoc précitées, ce sentiment de désirs partagés et de participation à un élan collectif se manifeste également dans la perspective du « pas de côté ». Autrement dit, l'affirmation qu'une autre manière de s'organiser, de cultiver, de construire, de vivre ensemble est possible ne produit pas autre chose

que cet enthousiasmant sentiment de faire partie d'un mouvement et d'une dynamique fertile. Ainsi, à contrecourant des vents dominants de la pensée de marché, on a un peu, voir carrément, l'impression qu'on fera notre chemin, quoiqu'il en coûte... on s'en fout, on est plusieurs et même beaucoup...

Et c'est à la lumière de ces observations que TINA prend du relief. Quand Margaret Thatcher nous expliquait au début des années 80 qu'il n'y avait pas d'alternatives (There Is No Alternative, TINA), c'était bien sûr pour nous faire passer la pilule du grand bond en arrière libéral mais surtout pour nous affirmer que la mondialisation nous avait fait entrer dans une nouvelle ère et qu'il allait falloir se battre individuellement pour s'en sortir. Rien de plus malin : la meilleure façon de s'assurer qu'il n'y a pas d'alternative au modèle dominant, c'est de faire en sorte qu'on ne cherche pas à en imaginer un autre collectivement.

L'histoire du RÉSEAU écobâtir résonne singulièrement avec ce constat. Après plus de quinze ans d'activité, la dynamique reste la même : le plaisir de se voir deux fois par an pour échanger, débattre, préparer des actions, se marrer et repartir gonfler d'énergie positive pour affronter ce monde de la construction uniformisé et industrialisé que l'on n'aime pas. On a même parlé de doudou « écobâtir »... étonnante alchimie du collectif qui pourrait nous amener à nous interroger, pour reprendre ce que disait Marcel, sur ce qu'apporte le RÉSEAU Écobâtir à chacun-e et tout autant sur ce que chacun-e apporte au RÉSEAU Écobâtir ...

Qu'est-ce qui fait que certaines luttes sont fertiles et que d'autres le sont moins ?

Comment s'organiser pour que cette mayonnaise collective prenne et devienne assez puissante pour faire céder les intérêts les plus influents ?

Quelles sont les pistes à explorer pour insuffler ou réinsuffler cette précieuse énergie positive qui émerge parfois ?

C'est ce que nous chercherons à un peu mieux comprendre lors de nos prochaines rencontres du RÉSEAU écobâtir les 14, 15 et 16 mai, à Loëx, terre des pirates du Rhône sauvage, aux confins du pays de l'évasion fiscale et de l'abjecte spéculation sur les matières premières...

Collectif 500 - Morten Gisselbaek et Marcel

A Genève, le Quartier des Grottes fait l'objet d'un pan localisé de quartier, qui s'occupe entre autre de la distribution des droits de superficie pour les coopératives. Les grottes appartiennent à 80 % à la ville, qui y fait du logement pas cher sur cette zone. En 2009, la CFF bloque les projets sur le quartier sous prétexte d'un futur agrandissement de la gare, ils vont avoir besoin d'espace, ils s'opposent à tout projet de construction

La CFF (équivalent Suisse de la SNCF) est une structure fédérale. C'est une régie semi privatisée avec obligation de gérer les terrains, optimiser leurs friches. La CFF est divisée en deux secteurs, l'un immobilier, l'autre ferroviaire.

En novembre 2011, la CFF dépose un projet d'extension de la gare qui tend à raser une bonne partie du quartier.

En décembre 2011, et en réaction à ce projet, les habitants s'organisent et se constituent en collectif : Le Collectif 500. Celui-ci commence par s'approprier les problématiques en cours, un militantisme se met en place et ce plus particulièrement dans l'Ilot 13 (Le quartier des grottes est divisé en 16 ilots).

Face à ce projet de nature fédérale, on leur fait comprendre qu'ils n'ont pas vraiment de moyen de s'opposer au projet. Malgré tout le collectif lance en 2012 une pétition qui recueille rapidement 7 000 signatures (et qui au passage reçoit le soutien de la commissaire du Droit au Logement de l'ONU).

M Martin Graff (un gars qui a un passé de constructeur de train, de voies) débarque un jour à une réunion du collectif avec une esquisse de proposition alternative au projet de CFF, propose un projet de gare souterraine.

Entre temps le collectif 500 s'aperçoit que la personne en charge du projet chez la CFF (M. Staffelbach) est un architecte qui vient de l'immobilier et qui n'y connaît rien en train et/ou en voies. Son projet était surtout un projet immobilier.

M. Pagani (de la ville de Genève) se saisit de cette nouvelle proposition et la fait étudier par une équipe d'ingénieurs indépendants qui finiront par valider la solution de la gare souterraine.

De force d'opposition, le collectif devient une force de proposition. A savoir que les genevois ne sont historiquement pas très investis de la chose ferroviaire. La gare ainsi que les voies sont issues de démarches françaises.

Le collectif lance une « initiative » en 2013 (referendum nécessitant de récolter au moins

10 000 signatures en 4 mois) pour demander la création d'une gare souterraine (comme c'est déjà le cas dans la plupart des autres grandes villes suisses). 16000 signatures sont recueillies en 2 mois (c'est énorme et un signe très fort de la mobilisation citoyenne).

(printemps 2016) Le Canton et la ville de Genève viennent de déposer leur budget pour le projet souterrain (en gros 2 milliards)

Maintenant que les médias et les institutions s'emparent du projet, le collectif se sent presque dépossédé du projet, de la lutte. Comment réutiliser cette énergie, cette dynamique, la joie du collectif, ce plaisir de la lutte et d'agir ensemble ?

Récemment, le collectif accueil des Syriens.

Débat

Question : Peux-tu nous situer l'action dans le temps et sa durée.

Réponse : Depuis 2009, la CFF bloque tout les projets d'aménagement ou de construction dans le quartier des Grottes.

Novembre 2011 annonce du Programme d'extension de la gare de la CFF.

Décembre 2011 constitution du collectif 500 en réaction au projet.

La pétition est lancée de 2012 (7 000 signatures), et l'initiative en 2013 (16 000 signatures).

Le projet de gare souterraine est adopté par le grand conseil en 2015.

Actuellement (mai 2016) la ville et le canton viennent de déposer les propositions de budget et crédits affectés pour réaliser leur part des travaux, reste la part relevant du fédéral.

Le démarrage des travaux est prévu pour 2024, et ils devraient durer 5 ans. Donc on peut attendre une mise en service en 2030.

Question/Remarque : Plus la machine est grosse plus c'est le bazar. Ils mettent en route des projets sans vraiment savoir ce qu'ils veulent faire, ni en maîtriser toutes les incidences.

Réponse : Pour rappel, la CFF est divisée en 2 unités : immobilier et voies ferrées. La partie immobilière a des considérations beaucoup plus spéculatives que techniques.

Remarque : C'est intéressant de voir comment une lutte de ce type peut faire bouger ces grosses structures, dans lesquelles il y a aussi des hommes, et des femmes, des individus qui peuvent aussi évoluer.

Remarque : En Suisse, le système de retraite se fait par capitalisation et pas par redistribution comme en France. Donc les caisses de pension (aussi bien publiques que privées) développent toutes des logiques financières de requin pour assurer le financement des retraites de leurs salariés, le ver est dans le fruits, la spéculation les intéresse.

Remarque : Vous êtes peut être dans la « tête du monstre » (métaphore utilisée pour qualifier Genève /la Suisse, haut lieu de la finance et de la circulation de la richesse) mais en même temps vous avez la chance d'avoir ce contre pouvoir démocratique (la possibilité de mobiliser les citoyens par le biais de referendum et de faire voter des projets au niveau municipal, cantonal ou fédéral).

Réponse : C'est vrai, mais ce système est aussi mobilisable par les intérêts privés, qui savent aussi les utiliser et qui ont des moyens énormes de propagande au moment des votations.

Question/Remarque : Parallèle fait avec le projet d'aéroport de Notre-Dame des Landes dans l'Ouest de la France pour lequel les recours démocratiques sont inexistantes ou très instrumentalisés (le referendum ne va se faire que sur le seul département de la Loire-Atlantique alors que tout l'ouest de la France si ce n'est la France entière est concerné et pourrait donc être consultée).

Réponse : Ce moyen démocratique (referendum) ne fait pas tout, une grosse part de la force de notre

action, c'est la constitution de notre collectif, qui nous permet de mobiliser les citoyens et d'entretenir un rapport de force.

Question/Remarque : Vous avez créé un collectif, quelle en est la taille, combien y a-t-il d'actifs réels ? Comment a évolué ce collectif ?

Réponse : Au début, le collectif est né autour d'échanges entre 4 ou 5 personnes. Il y a une vingtaine de personnes dans le collectif en réunion chaque semaine, chacune de ces personnes est en connexion directe avec tous les habitants du quartier (environ 3000 personnes habitant dans les différents îlots du quartier des grottes).

Livre : « Je veux des quartiers, la chevauchée du collectif 500 ». Edition Slatkin, recueil photographies et texte par Max et Adèle Jacob.



**Quelques points sur le i de Cornavin.
Pour en finir avec des accusations infondées.**

En lançant son initiative début avril le Collectif 500 permet au débat public et démocratique d'avoir lieu. Ce débat nous le demandons depuis 2009, date de notre première pétition au Grand Conseil et à la Ville de Genève.

Nous ne mettons nullement au jour une opposition stérile. Notre initiative demande la création de l'extension de la Gare, mais en souterrain, offrant ainsi la possibilité à Genève d'éviter les blocages qu'entraînera inévitablement la version proposée par les CFF, en privilégiant la seule solution qui pourra convenir à toutes les parties. Nous sommes une force de proposition, des JA-SAGER !

Nous ne révélons pas non plus une opposition ignorée par les parlementaires. Tout projet de ce type, prévoyant la démolition de plus 380 appartements en plein centre d'une ville en pleine crise du logement ne peut que s'attirer des oppositions. Que ce soit à Genève ou dans n'importe quelle autre ville suisse, européenne ou mondiale. Cela est si vrai que les CFF ont intégré un délai de 4 ans dans leur planning pour faire taire les oppositions. Nous sommes donc pour le moins attendus !

L'existence même du Collectif 500 est d'ailleurs connue de l'ensemble des parlementaires à Berne pratiquement depuis sa création. De nombreux articles de journaux (notamment dans la NZZ), et reportages radio et télévisuels en français, en allemand et en italien ont été consacrés au Collectif. Nous n'avons nullement cachés !

La réalité et la qualité du projet porté par le Collectif 500 sont connues et reconnues par tous. Alors que personne d'autre que le Collectif 500 n'a fait de proposition alternative, les Verts et le PS genevois - représentés par 5 parlementaires à Berne, Madame Céline Amoudruz présidente de l'UDC genevoise et l'une des deux parlementaires de ce parti à Berne, le Conseiller d'Etat PLR M. Pierre Maudet, de nombreux élus locaux du PDC et de l'UDC, ainsi que le MCG ont publiquement et à de nombreuses reprises, que ce soit dans les médias ou sur leurs sites internet, déclaré être favorables à une extension souterraine. Sans oublier le Maire de la Ville de Genève, Rémy Pagani. Ensemble à Gauche soutient l'initiative. Alprail, l'ATE, de nombreuses autres associations ainsi que les syndicats genevois (par la voix de la CGAS) ont également déclaré publiquement être en faveur de la version souterraine. L'Office Fédéral des Transports, associé aux CFF, à l'état et à la ville de Genève ont commandité une étude comparative de

HISTORIQUE DU PROJET ET DU COLLECTIF 500

Mars 2008	Opposition des CFF au projet de rénovation de la Place de Montbrillant qui prévoit la construction d'une centaine de logements. Une année plus tard, en réponse, opposition de la Ville de Genève au réaménagement de la gare.
Juin 2009	Convention entre la Ville de Genève et les CFF pour un moratoire de 3 ans sur la rénovation des Grottes. Les CFF doivent produire différents scénarios d'extension de la gare.
Décembre 2009	Dépôt d'une pétition au Grand Conseil par les riverains potentiellement touchés par le projet d'extension en surface. Ils demandent d'être informés sur la réelle portée du projet des CFF. En août 2010, le Conseil d'Etat estime ne pas pouvoir répondre à la demande des riverains.
Novembre 2011	Création du Collectif 500 regroupant les habitants, coopérateurs, propriétaires, artisans et commerçants des quartiers derrière la gare. Se joint au collectif, toute personne concernée par l'agrandissement de la gare. Ouverture du site : www.luttons.ch
Décembre 2011	Affirmation de la Conseillère d'Etat, Mme Michèle Künzler, qu'aucune solution n'est possible autre que celle en surface. En février 2012, deux parlementaires déposent une motion demandant le réexamen de cette position et l'étude de différentes variantes.
Avril 2012	Projet de gare souterraine remis par le Collectif 500 aux CFF. Le coût est estimé à 1 milliard. Suite à leur analyse, les CFF jugent cette variante pertinente mais l'évaluent à un coût de 1,7 milliard. Le Collectif 500 demande une expertise externe. CFF, canton et ville s'accordent pour financer l'expertise. Les Verts soutiennent officiellement la gare souterraine.
Juin 2012	Dépôt au Grand conseil de la pétition « pour une extension de la gare de Cornavin respectant l'environnement social et économique de Genève » avec 7'620 signatures.
Décembre 2012	Début de l'expertise indépendante relative à l'extension de la capacité de la gare de Genève, conduite par le canton, la ville, l'Office fédéral des transports et les CFF. Résultat prévu en juin pour une décision en juillet 2013 par les parties concernées.
Mars 2013	Lancement de l'initiative « Pour une extension souterraine de la gare de Cornavin » par le Collectif 500 afin de donner l'opportunité aux citoyens et citoyennes de s'exprimer sur leur vision de la mobilité à Genève.
Le futur	
2014	Fin des travaux en cours à la gare
2025	Mise en service de la première étape de l'extension de la capacité de Cornavin
2050	Etape suivante et nécessaire, déjà prévue par les CFF : construction d'une gare souterraine au cas où celle-ci n'aurait pas été décidée en 2013 !
Le Collectif 500, force d'opposition à sa création, est devenu une force de proposition reconnue par les autorités, les partis politiques, les syndicats et les associations.	

Collectif 500, mars 2013

Mamajah par Philippe Rohner

et complément par Vincent Rigassi et Olivier Krumm

Site de Mamajah : ce lieu a été inauguré dans cette fonctionnalité d'accueil lors de la rencontre d'éco-bâtir en mai 2011, il y a 5 ans donc.

A l'origine, vers 1997, Mamajah recherchait un lieu pour poser leur matériel plus près de leur activités, ils ont donc réquisitionné le bâtiment de l'ancienne poudrière sur le terrain d'à côté. Au début, démarche de squat, puis installation un peu plus poussée sur la poudrière en 2004. Pas très légal mais toléré sur le lieu, mais ils occupent le bâtiment en train de se délabrer. Puis ils lorgnent sur le terrain d'à côté, de 3Ha où ils sont actuellement. Au fur et à mesure des démarches, ils obtiennent un bail renouvelable de 6 mois en 6 mois. Puis développent le projet agro-écologie (maraîchage bio desservant 2 fois par semaines les crèches de la ville et des communes limitrophes). Dans la même dynamique que les « jardins de cocagnes ».

Envie d'un positionnement auprès des enfants, projet pédagogique, accueillir en retour les enfants des crèches et des classes de tout le canton.

Aujourd'hui, un projet de construction : laboratoire de transformation des légumes, séchoir, agro-planétarium (niveau zéro : agricole, la vie du sol, à l'étage : grâce à des papis astronomes, initiation au vivant, des vers de terre aux étoiles).

Lien, relation ville/campagne, sur cet espace de transition entre le centre urbain dense et la campagne. Volonté d'être un lieu qui draine la population, les populations, faciliter leur croisement, leurs rencontres, les actions en communs.

Une difficulté rencontrée est que ce terrain est classé au niveau urbanisme comme agricole. On leur demande d'avoir une production importante, avec une certaine productivité. Et on leur refuse le principe de tout ces constructions sur le lieu, qui prennent des espaces de cultures. Mais la densité

urbaine énorme à proximité, rend le principe même de la productivité importante impossible.

L'idée étant de valoriser une production de haute qualité, plutôt que de grande quantité. Il y a beaucoup plus de sens à profiter de cet espace pour vouloir recréer du lien entre en ville et monde rurale et agriculture.

Rappel de la dimension sociale du projet. Il y a en moyenne une 20 aine de personnes sur le site et sur les actions de Mamajah, dont beaucoup issues de la communauté érythréenne.



Sur le projet agricole, au-delà de simplement produire, l'envie est de produire de manière solidaire

• **Question/Remarque** : Combien de personnes sont accueillies ?

Réponse : L'année dernière, 43 personnes ont été accueillies, pour une durée de 3 à 18 mois.

Question/Remarque : Y-a-t-il une défense / un soutien par les affaires sociales locales ?

Débat :

• **Question/Remarque** : quel statut avez vous à Mamajah ?

Réponse : Le statut social de Mamajah n'est pas fixé. Ils ont la volonté de ne pas être catalogué. Leur idée serait plutôt d'obtenir une qualification sur l'outil de production agricole, sur le projet d'agroécologie. Envie de se décoller de l'image des « biomen » de l'événementiel ou de l'écoconstruction.

Réponse : La droite « humaniste » qui était au pouvoir avant n'existe plus vraiment aujourd'hui. À l'époque les socialistes voulaient plutôt détruire l'ilot 13 pour supprimer la misère sociale, c'était leur conception du progrès. Le libéral Claude Aigui(?) a apprécié et soutenu la démarche de ces jeunes dynamiques et plutôt entrepreneurs. C'est assez paradoxal, mais aussi intéressant de voir ce rapprochement, ce lien un peu improbable entre des libéraux et des anarchistes.

• **Question/Remarque** : Pourquoi vous ne cherchez pas l'obtention d'un statut d'accueil genre « Ferme pédagogique » ? (cf. accueil à la ferme en France).

réponse : Ce statut n'a pas vraiment d'équivalent en Suisse aujourd'hui. Il y a bien l'école à la ferme, mais ce n'a pas tout à fait la même portée. Depuis 2009, Mamajah a mis le paquet pour aller chercher tout les labels ou agréments possibles (production bio, démarche sociale ...) leur permettant d'obtenir une forme de reconnaissance institutionnelle, afin de pouvoir aller livrer les légumes dans les crèches.

L'idée «étant de jouer le jeu du système actuel, ne pas s'isoler dans le projet, d'accepter de passer par la « norme », dans l'objectif de disposer de toutes clefs leur permettant d'ouvrir toute les portes et de ne pas bloquer le projet, d'avoir toujours une longueur d'avance. Volonté de ne pas rentrer dans le jeu politique, de se focaliser sur l'action sans se perdre non plus (les écopirates du Rhône).

• **Question / Remarque** : Quelle est la part d'autofinancement, le bénéfice, les prix des légumes, les subventions... ?

réponse : Mamajah sait faire de l'argent avec l'activité événementielle et avec ceux qui peuvent se payer ce type de prestations. L'argent obtenu par le biais de cette activité permet de développer le projet agricole qui est en construction et nécessite encore pas mal d'investissements pour adapter/requalifier les bâtiments, revitaliser, préparer le sol, organiser et structurer l'activité. La dernière année, le maraichage a produit 25 tonnes de légumes.

Mamajah touche des aides de la ville sur l'activité d'insertion (fond chômage) qui lui permet d'arriver à un point d'équilibre en couvrant environ la moitié du budget de l'association. Le reste est fourni par l'activité événementielle, mais c'est toujours un peu juste. Il leur faut cependant tenir dans la durée, le temps d'obtenir d'autres financements ou soutiens pour lesquels d'importants dossiers de demande ont été réalisés et dont les réponses ne sont pas

encore reçues.

• **Question / Remarque** : la FAO a publié les chiffres de la productivité des différents systèmes de production agricoles. Et la permaculture affiche une productivité nettement supérieure au système conventionnel, on ne devrait pas pouvoir vous opposer aujourd'hui cet argument de trop faible productivité.

réponse : Mamajah garde beaucoup d'humilité, le projet est en chemin, ils savent que beaucoup de chose sont encore perfectibles. Ils ont déjà de la crédibilité sur l'aspect qualitatif de leur démarche, de leur production : aspect, goût des produits. Toutefois ils sont conscients qu'il leur reste à s'améliorer sur l'aspect productivité pour gagner en crédibilité sur la démarche totale. : moyens d'encadrement, organisation et structuration. De plus, il faut garder en tête que les gens ne connaissent pas ou mal l'agroécologie, il faut du temps pour expliquer, montrer et faire que les gens y croient.

Question / Remarque : Vous devriez accueillir des scientifiques, des agronomes sur le site de Mamajah.

Réponse : C'est déjà le cas. Mamajah en prend en stage, et leur donne l'occasion de mettre les mains dans la terre.

• **Question / Remarque** : Pour rebondir sur les termes d'agroécologie, ou de permaculture. Aujourd'hui, on veut mettre des mots sur tout, mais c'est assez réducteur. Ce qui se fait ici, c'est au-delà des mots, c'est une approche globale et systémique, dans un objectif d'être non seulement viable mais aussi soutenable dans le long terme. Les termes de rentabilité, productivité sont ceux d'un autre monde

• **Question / Remarque** Mamajah, c'est qui ? Qu'est-ce qui vous meut ? Par qui ça marche ?

réponse : Mamajah, à la base c'est Phil et Jacky, mais c'est aussi grand Arthur, petit Arthur Dominique, Jeremy, qui sont là depuis des années (5 à 16). C'est aussi tous les gars qui passent (pour une durée moyenne d'1 an 1/2), c'est aussi 20 salaires sur 8 mois qui sont portés par l'association chaque année.

Mamajah est sur un modèle associatif qui convient très bien pour l'instant, se transformera peut-être en fondation à terme, voir en coopérative si le statut est plus favorable (notamment pour une future transmission du projet, continuité dans la durée.

Contribution collective de Minga, contribution lue par Marianne :

De l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace !! cf Danton

Explications préalables : Minga est une association montée autour du principe du commerce équitable. Puis considérant que cela ne concerne pas juste les producteurs des pays du sud, mais que cela concerne tout le monde, ici aussi et jusque dans nos assiettes ou actions de consommateurs de produits ou services, l'asso se réoriente vers

l'économie équitable.

l'association est très active, elle produit beaucoup de communiqués et jouit d'une certaine portée médiatique et politique. L'idée n'est pas seulement de lutter contre, mais aussi d'être force de proposition.

Contribution aux rencontres Ecobatir des 14, 15, 16 mai 2016 à Genève Thème : Résistance et implication citoyenne « De l'audace, toujours de l'audace, encore de l'audace », Danton

Chers partenaires, chers amis,

À défaut de pouvoir être présent à vos rencontres, nous vous soumettons quelques idées pour alimenter vos débats sur la thématique que vous avez retenue.

Le score élevé du front national, l'ubérisation de l'économie, les attentats terroristes, la mise en place d'un état d'urgence sur une longue période depuis novembre en France (car nous n'en sommes pas sortis), ne nous invitent pas seulement à résister, mais bien à s'organiser, pas seulement à lutter contre, mais bien à porter un ouvrage ambitieux et pour cela, de l'audace, il en faut !

Quand « comprendre revient à excuser », quand les arguments d'autorité prennent le pas sur la raison, quand l'État de droit se réduit comme une peau de chagrin¹, alors s'organiser devient impératif.

S'organiser pour être audacieux afin d'être lucides, autant sur les rapports de force existants que sur l'état de gravité de la crise écologique et sociale. Pour que le pire ne soit pas à venir, il ne faudrait pas que notre radicalité à changer le monde, la nuit, soit inversement proportionnelle au sentiment d'impuissance qui nous retient de changer les choses, le jour. Face au million de mal logés franciliens², au manque de logements d'urgence pour des populations réfugiées, et à tous ceux qui pensent exclusivement la ville comme un espace bâti où le sol se résume à une surface à bétonner, il nous semble bien qu'il faille au contraire cultiver de l'audace, encore de l'audace.

Renoncer à inscrire nos engagements dans une perspective de développement d'une économie de proximité à grande échelle, c'est laisser à Vinci, Bouygues, Effiage, Colas et à tout le secteur de l'industrie du BTP le monopole sur le sujet, considérant un bâtiment comme une marchandise spéculative standardisée, pas comme un ouvrage, relié à un sol, à une culture, au vivant. Et ne laisser à l'artisan que quelques niches de marché, et des contraintes bureaucratiques supplémentaires, pour avoir le droit de maintenir des savoir-faire et de créer des innovations qui seront capitalisées par d'autres.

La part importante que représente le logement dans le budget des ménages fait qu'on ne peut pas promouvoir une économie équitable sans se frotter au sujet. Toutes les revendications que porte Minga, comme un régime universel de protection sociale, ne peuvent prendre corps dans la société si l'on contourne le sujet.

Parce que nous ne sommes experts en rien, nous sommes disponibles pour coopérer sur tous les chantiers qui s'inscrivent dans la perspective de produire une économie de proximité à grande échelle, sans besoin de savoir à l'avance tout du "comment" pour commencer à agir.

Salutations fraternelles,



le 10 mai 2016,
Le conseil d'administration de Minga

¹ <https://blogs.mediapart.fr/minga-faire-ensemble/blog/180116/renforcer-la-democratie-pour-reduire-toutes-les-formes-dinsecurite>

² <http://www.minga.net/un-million-de-personnes-mal-logees-en-region-parisienne-construire-200-000-logements-collectifs-en-5-ans-avec-les-acteurs-de-leconomie-de-proximite/#more-2643>



Débat :

• **Question / Remarque** : Il y a une convergence de lutte indéniable entre le Réseau écobâtir et Minga, c'est une chance incroyable. On a la possibilité d'aborder des problématiques communes et de mutualiser nos actions.

Sur la question de l'action, ça me paraît primordial. Faut-il attendre ou pas avant de faire, doit-on avoir structuré sa pensée avant d'agir ? L'acte peut aussi contribuer à structurer la pensée.

• **Remarque** : Minga n'est pas structurée comme écobâtir. Ce qui est super chez eux, c'est que lorsqu'il y a une action à mener, ils sont là et ils la font. Ils ont une capacité de décision et de mobilisation très rapide et efficace.

• **Remarque** : Pour nous (ndlr : écobâtir) nous c'est plus compliqué d'être réactif, vu la nature de notre gouvernance. On arrive souvent après la bataille si on doit prendre le temps de faire valider l'action par l'AG plénière..

• **Remarque** : Citation d'un actif du mouvement Podemos qui est intervenu à Nuit Debout et qui racontait l'organisation en commissions, précisant que celles-ci disposaient d'une autonomie d'action, moyennant de venir en rendre compte par la suite et d'en débriefer l'intérêt, la pertinence, ceci permettant d'accroître la compétence de la commission à estimer la pertinence des prochaines actions ou initiatives.

• **Remarque** : Rappel qu'au sein d'écobâtir, le CA est fort et peut prendre ses responsabilités. Donc si quelqu'un veut prendre une initiative, il peut le faire en son nom propre ou s'il souhaite intervenir au nom du réseau, il peut demander une validation du principe de représentation au CA, le CA fera entériner l'action à l'AG suivante.

• **Remarque** : Ce qu'on fait à écobâtir, ce n'est pas le réseau qui le fait, c'est chaque membre d'écobâtir qui le fait. Écobâtir est une structure horizontale, qui fonctionne sans subvention. On est sur une autre forme d'action ou de lutte que Minga.

• **Remarque** : Il y a une envie de coopération sur des actions communes, et dans ce cas là, comment fait-on pour être réactif. Comment s'organise-t-on pour se rapprocher en terme de fonctionnement ?

• **Remarque** : C'est un vieux débat. Ce sont les individus qui portent les choses et non les personnes morales (voir immorales) qui les réunit. La notion de personne morale est une invention juridique, sorte d'entité supérieure qui s'approprie l'intelligence de ses membres.

• **Complément apporté par Marianne** : Minga nous envie notre mode de fonctionnement, et ils en ont marre d'aller chercher les subventions (temps et énergie). Lors de leur prochaine AG, ils vont revoir ça dans le but de se rapprocher plus de leurs adhérents pour les faire participer.



"Résistance et implication citoyenne" ou comment la lutte collective peut créer du commun et des possibles – par Gérard Portal

La résistance à quoi et la lutte comment ?

L'exemple du "Petit peuple de Cusset" face au pouvoir de la métropole lyonnaise.

Le petit peuple de Cusset

C'est un collectif monté par une poignée d'habitants et suivi par une soixantaine de sympathisants dans un quartier populaire de Villeurbanne, au cœur de la Métropole lyonnaise.

C'est une action qui vient en contrepoint d'aménagements fait par la métropole, sans considération pour ses habitants, ses petits commerçants et le fonctionnement du quartier.

C'est un espoir pour faire évoluer la "manière de

faire la ville": les habitants se sont organisés pour monter des ateliers participatifs. Affirmer que "l'habitant" est aussi un acteur de "son cadre de ville" pour analyser son quartier, faire des propositions, les faire dessiner par des architectes et les proposer, peut-être même les imposer à la collectivité.

Une rencontre dans la convivialité et l'échange avec, en point d'orgue, un repas de quartier et la présentation des projets sur l'espace public. L'objectif : créer du lien, même s'il doit être éphémère.

Le quartier de Cusset



Cusset, est un quartier populaire en entrée de l'hyper centre de la Métropole.

Il est composé de grands ensembles, de petites maisons de ville, de vieux immeubles, ... le tout fonctionnant dans une grande mixité sociale et une vie de quartier tournée sur ses petits commerces de proximité et ses équipements (écoles, centre social, associations, ...).

L'axe principal du quartier, le cours Emile Zola, reçoit de 20 000 à 24 000 véhicules par jour aux heures de pointes dans les deux sens. Le reste de la journée, il est vide ou presque...

Il permet d'accéder au centre de la métropole et

relie la mairie de Lyon, le cours Vitton, un quartier chic de Lyon, la mairie de Villeurbanne au boulevard périphérique. Il possède donc une grande portée symbolique.

Mais il relie aussi deux projets majeurs portés par la collectivité de Villeurbanne: l'extension du quartier des "Gratte ciel" près de la mairie, et celui du "Carré de Soie", à l'extérieur, sur lesquels sont développés des commerces avec des grandes enseignes nationales.

Bref, Cusset est un lieu de passage et un entredeux

qu'il faut "absolument requalifier".

Un quartier où il faut "densifier" pour permettre aux grandes enseignes de s'implanter.

"Exit" les petites maisons, vive les immeubles, tel est le nouvel ordre inscrit dans le marbre des documents d'urbanisme, Schéma de Cohérence Territoriales (SCOT) et Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat (PLU-H).

Mais Cusset est aussi un lieu de vie, d'activités, de foisonnement, qui n'est pas vraiment pris en considération dans les aménagements proposés.

En voulant faire la "ville pour tous", la ville se fait sans ses habitants, et particulièrement sans "le petit peuple" dont les plus fragilisés, 50 % des ménages de Villeurbanne, ont un revenu net disponible

inférieur à 1550 euros /mois.

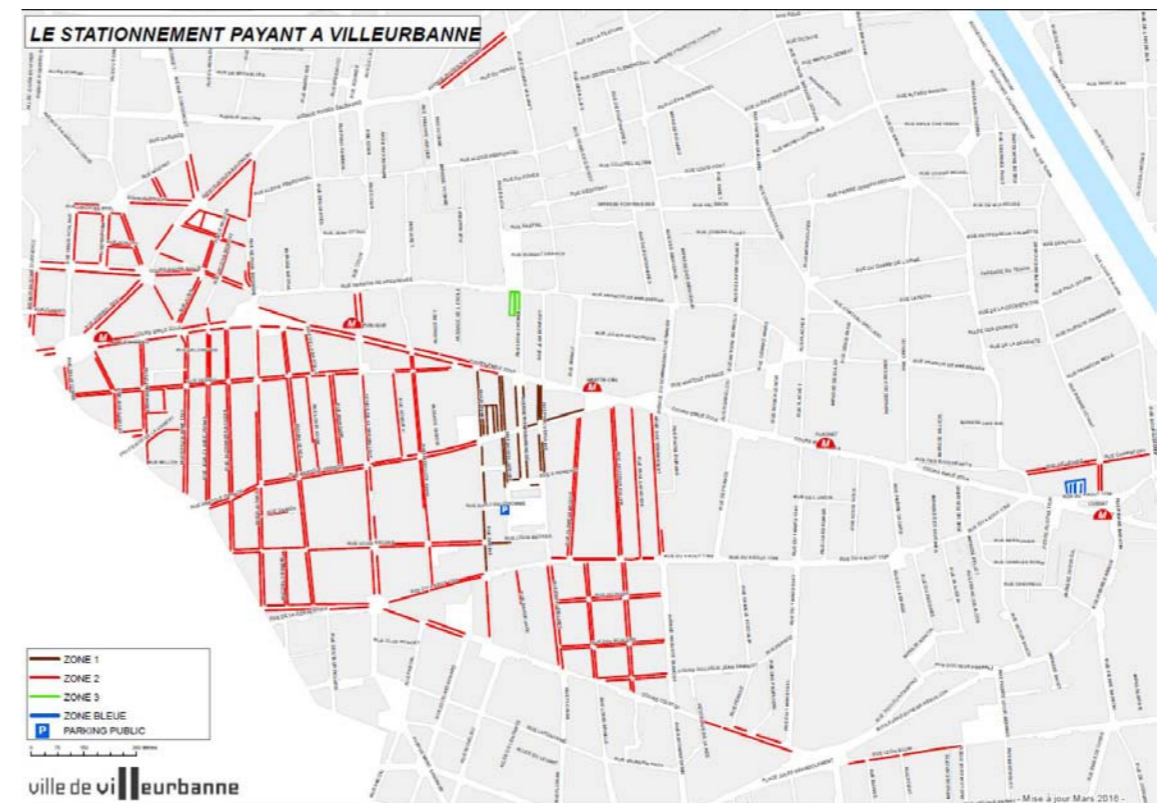
Mais loin de ces considérations, les objectifs louables des collectivités engagent une requalification d'un axe, le cours Emile Zola, pour un montant de 40 millions d'euros visant à:

- **Améliorer** la qualité de vie : réduction de la pollution atmosphérique et sonore et environnement moins minéral.

- **Améliorer** la sécurité : un usage plus souple de l'espace qui fait place aux cyclistes et aux piétons.

- **Limiter l'effet barrière** du cours Emile Zola : relier et renforcer les différents cœurs de quartier de Villeurbanne.

- **Relier et articuler** deux projets d'agglomération: Gratte Ciel Centre Ville et Carré de Soie.



Pourtant concrètement, cela s'est traduit par des beaux trottoirs, des nouvelles plantations (150 arbres), la réduction de l'axe de 4 à 2 voies; mais aussi par la suppression de nombreux stationnements de proximité pour les résidents et les commerçants et la mise en place de stationnements payants sur trois rues, sans lien avec le projet de

requalification.

La suppression de places de stationnement gratuites, doublée par la mise en place de stationnements payants passent mal chez le "petit peuple"...

Cela a provoqué l'incompréhension et la colère des habitants.

Quelles conséquences pour le quartier de**Cusset?**

Officiellement, le stationnement payant permettra à la collectivité d'embaucher de nouveaux agents pour assurer la perception des amendes et la sécurité sur la voie publique.

Le stationnement payant permettra aussi de limiter l'usage de la voiture en ville et d'éviter le stationnement "ventouse".

Le stationnement payant apaise la ville et est écologique, dans l'intérêt général !!!

Cependant, les objectifs du projet laissent place maintenant à des doutes:

> Les 20 000 voitures ne passent plus sur le cours Emile Zola, mais sur les arrières du quartier, dans des petites rues non prévues à cet effet.

Si l'axe bénéficie d'une amélioration de la qualité sonore et atmosphérique, il n'en est rien pour le reste qui subit ces effets d'une manière amplifiée ...

> Limiter l'effet de barrière du cours Emile Zola, s'est traduit par un nouveau plan de circulation qui ne permet plus aux résidents ou aux usagers de la ville d'accéder aux commerces de proximité avec leur véhicule. Résultat, le commerce a subi une perte de 20 à 30% du chiffre d'affaire, avec une menace aujourd'hui sur sa survie.

Et la seule réponse de la collectivité est de dire que cela permettra un renouvellement des commerces ... Lesquels ?

S'agit-il là d'une politique qui bénéficie (volontairement ou pas) aux grandes enseignes comme dans le reste de la ville et de la métropole?

> Le stationnement payant est un avantage certain pour ceux qui ont des garages, du stationnement en sous-sol et les moyens de le payer. Cela libère des places devant chez eux.

Or la voiture dans un quartier populaire n'est pas un luxe. C'est un outil pour aller travailler lorsque le transport en commun n'est pas suffisant; Et pour ceux qui ont 2 emplois à l'opposé l'un de l'autre. Cusset est un quartier aussi de petits artisans, commerçants qui ont besoin d'un véhicule pour travailler. Mais, il n'y a pas de places pour eux. Ils sont obligés de partir ailleurs ...

> Contrairement aux discours officiels, il n'y a jamais eu autant de voitures en ville, à Villeurbanne, à Lyon et sur la métropole lyonnaise. Et la densification prônée à coup d'immeubles ne fait qu'aggraver années après années le problème. Les nouveaux arrivants viennent avec des voitures et il n'est exigé qu'une place maximum par logement... Où garent-on la deuxième ? Celle des visiteurs?

Sur le domaine public devenu payant ...

> Volontairement ou non, cette politique favorise l'exclusion sociale; 15 euros par mois d'abonnement, c'est pour beaucoup l'équivalent de 5 repas en fin de mois.

Cela contribue à une ségrégation socio spatiale¹.

En outre, les grands projets favorisent quant à eux une "gentrification² de la ville" et il n'est plus rare de voir des prix à 4000 €/ m² pour un logement.

Paris, Milan, New York ... les grandes métropoles en sont les meilleurs exemples.

Le nouveau maire de Londres s'est fait élire en annonçant qu'il voulait construire des logements accessibles à tous ... à 450 000 € ...

Paradoxalement, **personne ne peut-être contre la limitation de la voiture en ville**, la réduction des émissions de CO2 et de la pollution, du bruit, contre le développement des modes de déplacements, piéton, vélo et transport en commun.

Même si nous sommes tous un peu complices, nous automobilistes, usagers, habitants, de la prédation de notre environnement. Encore une fois, consciemment ou inconsciemment.

La responsabilité est autant individuelle que collective et nous devons nous demander comment limiter les effets de cette destruction massive.

Pourtant, les politiques d'aménagement mises en place dans les métropoles montrent que les effets sont inverses à ce qui est recherché.

Et à chaque fois que l'intérêt général est invoqué, les aménagements, les travaux le sont au bénéfice

1 Alain Reynaud (1981).

2 La gentrification (anglicisme créé à partir de gentry, « petite noblesse »1), ou embourgeoisement urbain, est un phénomène urbain par lequel des arrivants plus aisés s'approprient un espace initialement occupé par des habitants ou usagers moins favorisés, transformant ainsi le profil économique et social du quartier au profit exclusif d'une couche sociale supérieure.

d'une minorité puissante, toujours la même: les grands groupes du BTP et les multinationales.

Au nom de l'intérêt général, on justifie des autoroutes, des stades de foot et des aéroports en zone agricole et naturelle, des voies de chemins de fer, des Center Park, des barrages pour une agriculture industrielle,

Nous avons donc tous le sentiment que l'intérêt général est devenu contraire à l'intérêt commun, le bien commun. Que l'Etat ou les collectivités portent des intérêts qui ne sont pas les nôtres.

Peut-on légitimement se demander si les métropoles ont vraiment intérêt à supprimer la voiture ?

Rappelons que la politique du stationnement payant est la même dans toutes les métropoles de France (cf. France urbaine³).

> Depuis juillet 2015, les amendes pour stationnement gênant sont passées de **35 € à 135 €** grâce à la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, dite loi MAP-TAM, adoptée en janvier 2014. Drôle de modernisation !!!

> Désormais finalisé, le cadre juridique de cette réforme du stationnement prévoit une entrée en vigueur au 1er janvier 2018. L'association "France urbaine" qui regroupe les plus grandes villes de France a déjà planché sur la question "afin d'établir un forfait de post-stationnement (FPS) à la fois acceptable et dissuasif pour les usagers". En clair, un forfait de post stationnement, c'est une amende !!!

> Pour finir, après les autoroutes, les fourrières, les radars, bientôt les parcmètres ... , ce sera au tour de la gestion des amendes de "passer au privé" grâce à la dépenalisation des infractions sur le domaine public...

> Pendant ce temps, la politique métropolitaine est de viser 150 000 logements supplémentaires entre 2010 et 2030, pour atteindre une taille internationale.

3 <http://franceurbaine.org/reforme-stationnement-payant-france-urbaine-poursuit-ses-travaux>

4 Données SITRAL: Syndicat Mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise.

La ville continue à s'étaler et les transports en commun n'y suffisent plus.

Pire, les temps de déplacements et les distances domicile-travail n'ont jamais été aussi longs⁴.

Et alors ?

Dans les faits, le stationnement gratuit sur la rue rentre en concurrence avec la politique mise en place par les métropoles pour le rendre payant. Au profit de qui ?

De sociétés d'économie mixte pour régler l'affaire. Là encore, dans l'intérêt général?

A Lyon, il y a Lyon Parc Auto, 53 millions de chiffres d'affaires en 2014 et en hausse constante (+ 5%).

Et un jeu d'actionariat intéressant.

> 61,84 % est détenu par la métropole lyonnaise et la ville de Lyon qui touchent 9 millions d'euros de redevance en 2014.

> 21,46% est détenu par la caisse des dépôts.

Mais nous avons une bizarrerie:

> 16,7% sont détenus par des banques privées, dont DEXIA Crédit Local avec 3,90 % (siège à Bruxelles) et Franpart avec 1,17 % (une holding dont le siège est à Puteaux, avec un CA de 2000 €).

Cela signifie que 16,7% des dividendes sur les bénéficiaires au moins ne reviennent pas au public ou à la collectivité.

Que dans cette logique commerciale, ni les collectivités ni les actionnaires n'ont intérêt à voir la voiture disparaître de la ville.

Au contraire ...

C'est aussi une forme de privatisation de l'espace public, de la ville et du bien commun.

Après les grands groupes comme Decaux et ses vélos Velo'v ou Velib', Boloré et ses voitures électriques "Bluely",... le stationnement payant a ses sociétés d'économie mixte.

Tout ceci au détriment du "Petit Peuple".

Si la lutte contre le stationnement payant (systématique) est délicate, politiquement et écologiquement

incorrecte, elle s'inscrit clairement dans une opposition à la prise de décision non démocratique et inappropriée qui se fait toujours au détriment des plus faibles.

L'Etat, les métropoles et les grandes villes l'on décidé sans en référer aux citoyens..

Et l'on peut craindre que le mouvement s'accroisse.

Cela nous rappelle fortement que l'Etat n'est pas la Nation et que l'intérêt général n'est pas le bien commun

Comment les pouvoirs publics, à Villeurbanne ou ailleurs en France peuvent-ils proposer des mesures dans l'intérêt général, en condamnant la moitié de sa population ?

Quelle est cette politique territoriale menée par les grandes métropoles, au détriment du citoyen, de la ville elle-même et de sa périphérie ?



La première chose à comprendre est que la mondialisation prend corps dans les métropoles: La ville Monde, le plus gros prédateur de l'humain et de son environnement.

La globalisation a trouvé son "local". Tous les enjeux et intérêts qui s'expriment à l'échelle mondiale sont présents aujourd'hui dans les métropoles. Et l'on y retrouve toutes les multinationales; dans les gratte ciel et tours des centres villes, les grandes enseignes, les gestionnaires de l'eau privatisée, la téléphonie mondiale, les entreprises du CAC 40, les sièges des grandes banques, les conseillers et hommes d'affaires, ...

On y trouve aussi tous les élus d'envergure nationale qui décident de ce qu'est l'intérêt général...

Les métropoles sont faites pour cette sphère restreinte du pouvoir mondial et leur cadre (- de 1% de la population).

Et ce n'est pas pour rien que l'on fait tout aujourd'hui pour y concentrer 80% de la population mondiale.

Les métropoles sont de formidables temples de la consommation, mais aussi **les symboles d'une technocratie nouvelle**, où les décisions échappent complètement aux citoyens.

Elle est même invisible, dans les couloirs infinis des services techniques de ces nouvelles métropoles.

Toutes les décisions importantes sont prises en amont, ailleurs;

Pour cela et pour asseoir leurs pouvoirs, les métropoles ont besoin d'outils, des outils de planification:

- La loi et le code de l'urbanisme pour avoir des règles particulières, dans une autonomie de gestion, pour permettre des gratte ciels par exception aux règles élémentaires de l'urbanisme, pour permettre un grand stade en zone agricole à Lyon, par exemple...

- L'Etat qui a mis en place une Directive Territoriale d'Aménagement (DTA) en 2006 pour favoriser "l'émergence d'une métropole de niveau international". Toutes les infrastructures de transport y sont inscrites, autoroutes et fret ferroviaire (le CFAL) pour faire venir des marchandises venues de Chine, ni vu ni connu. De fait, elles sont d'intérêt général, fin du débat...

- le Schéma de Cohérence Territoriale (SCot) qui inscrit un développement entre 2010 et 2030 de 150 000 logements nouveaux. Soit un taux de croissance de 2% alors que la France est à 0,6%, accentuant l'exode rural et l'appauvrissement des campagnes, le démantèlement des services publics des petits villages.

Pire, autour de la métropole lyonnaise, il est dit "pas plus de 1% d'évolution..." gelant ainsi le développement des petits villages. ...

Mais pour imposer tout cela, il faut un concept, une idée forte, une arnaque intellectuelle: la densité, la densification ou l'intensification de l'urbanisme.

La densité est à la ville ce que la productivité est à l'industrie.

C'est à dire un moyen de faire plus d'argent avec moins...

L'Etat et les métropoles créent les conditions de cette densification ... et de l'étalement.

Le nouveau Rhône en est l'exemple. On implante des équipements, des activités et infrastructures routières et autoroutières en périphérie (la zone bleue), qui a elles seules consomment plus d'espaces que les logements eux mêmes ...

Et à l'opposé, on annonce qu'il faut densifier

Paradoxalement, on pourrait penser que "la densité c'est bien", que c'est une manière efficace de préserver l'espace, de consommer moins de zones agricoles et naturelles, préserver l'environnement, mutualiser les équipements et les voiries.

Mais jamais ne s'est posée la question du seuil à ne pas dépasser pour la densification... de la qualité de vie générée, de l'impact sur l'environnement ...

Business is business ...?

Pourtant, la densification est consubstantielle à l'étalement urbain et aux déplacements ... mais aussi à la spéculation.

Plus l'on concentre les gens et les activités a un endroit et plus le prix du foncier et du logement augmente.

De fait, ceux qui ont des revenus inférieurs au marché (logement, commerce, bureau,...) sont obligés d'aller plus loin, en périphérie.

Les logements deviennent trop chers en coeur de métropole, pour 90% de la population.

Alors, ces villes sont faites pour qui ?

Dans les années 2000, 50% des logements construits à Lyon étaient pour des investisseurs.

Aujourd'hui, Lyon et Paris ont atteint des niveaux records de locataires, avec 70 %.

C'est à dire que le parc de logements appartient majoritairement à des investisseurs... un signe de la spéculation immobilière et d'une fracture sociale.

Et le nouveau credo est devenu: "faire de la mixité sociale dans ces grandes métropoles, faire du logement social". Pourquoi ? Pour continuer à produire ... et à consommer ?

L'expérience en cours du "Petit Peuple de Cusset"

Evidemment, lorsque le "Petit Peuple de Cusset" s'est mis à lutter contre le stationnement payant, personne n'était réellement conscient "des dessous et des à accotés...".

L'action s'est mise en place modestement.

A l'origine

Lors d'une réunion publique en Mars, les habitants ont exprimé la volonté de créer des ateliers participatifs pour pointer les problèmes et proposer certaines solutions.

Cela s'est joué par un vote à main levée devant les élus et les techniciens de la ville.

La "démocratie" à ce moment là, a changé de camp...

Les travaux prévus par la mairie ont été ajournés, d'un coup, et sont aujourd'hui en attente d'un retour du "Petit Peuple".

Nous ne savions pas alors où aller, mais nous y sommes allés...

Etape 1: l'atelier diagnostic-propositions

La mobilisation a pris la forme d'un premier atelier réunissant une cinquantaine d'habitants où chacun a pu repérer sur une carte (avec des gommettes) les problèmes, les lieux à travailler... et proposer des idées pour améliorer le quartier.

Une synthèse a été faite montrant une soixantaine de propositions allant d'aménagements d'espaces publics et de voiries en zone partagée (piétonne), à la création de cheminements piétons nouveaux, de lieux de compostage, de stationnements ou de jardins partagés... avec toujours en filigrane, la volonté de lutter contre le stationnement payant.

Cette grande diversité de propositions a montré une capacité des habitants à se réapproprier le quartier et surtout à proposer une véritable expertise.

Etape 2: l'atelier balade urbaine

Forts de cette matière à réflexion, les habitants ont organisé une balade urbaine pour repérer les lieux...

L'idée étant de faire des photographies et discuter ensemble, sur place, des propositions possibles... mais pas que.

Etape 3: l'atelier dessin

L'expertise change aussi de camp: des architectes mobilisés pour l'occasion se mettent au service des

habitants et deviennent une aide pour mettre en forme les idées, en direct.

Les échanges furent riches pour tout le monde.

La suite:

La lutte ne peut se faire sans convivialité et un repas est prochainement prévu sur la place emblématique du quartier, nouvellement réaménagée. Pour créer du lien entre les habitants et échanger.

Mais l'action ne peut se faire sans la communication: le journal local et la télévision sont aussi mobilisés !!!

Enfin, ce travail ne peut trouver d'issue sans une confrontation avec les élus et les techniciens. Une réunion est prévue à la demande de l'adjoint à l'urbanisme de Villeurbanne.

Preuve qu'après la révolte et la réflexion, le travail du Petit Peuple de Cusset intrigue.

Nous ne savons pas encore si nous aurons gain de cause, mais nous avons planté des graines... **Transformer le consommateur en acteur de sa vie**

La transformation du quartier de Cusset, à marche forcée, à coup d'aménagement et de densification ne permet pas d'établir un lien direct et évident avec les enjeux qui sont en oeuvre.

Pour les comprendre, un travail de sensibilisation et de décryptage de la parole et de l'action publique est nécessaire:

Comme partout ce travail devient urgent, car cette transformation ne s'arrête pas à une reconfiguration de la ville, ...

Elle passe aussi par une transformation massive du bien commun et de nos modes de vie.

Si l'organisation territoriale se focalise autour des métropoles et des grands pôles urbains, c'est pour mieux en faire les nouveaux centres de vie, les nouveaux temples de la consommation mondialisée et standardisée.

Le tout **sous le couvert d'un "green washing" extraordinaire**, en construisant des villes intelligentes et durables.

Pendant ce temps, les déséquilibres se creusent comme jamais entre les territoires, les citoyens et

les nouvelles classes sociales³. Les inégalités n'ont jamais été aussi fortes et s'installent durablement...

Même si des alternatives se construisent, même si des luttes nouvelles voient le jour, comment une société peut-elle se construire avec autant de diversité des causes, de points de vues et d'intérêts divergents ?

L'enjeu d'une lutte, et de toute action, est d'abord de mobiliser, mobiliser pour peser.

Un groupe n'est représentatif que de lui-même. Comment résister ou décider quand la majorité est absente ou silencieuse ?

Mais comment faire, pour réellement changer les choses sur le moyen ou le long terme ?

Quelques pistes de réflexions se sont ouvertes avec l'expérience du Petit Peuple de Cusset:

- Développer une culture partagée, de la ville, de la démocratie, ... contribue autant à une diffusion des idées qu'à construire une égalité des chances.

- Echanger est au fondement du lien et de la convergence.

- Prendre la parole est un acte de pouvoir. Peu de gens peuvent le faire et il faut veiller à ce que cette parole soit partagée.

- Mettre l'expert au service du citoyen, c'est favoriser l'expression du citoyen.

- La parole n'est pas le seul mode d'expression. Il faut donner une place à chacun, à chaque sensibilité.

- Reprendre l'espace public, à la manière de "Nuit debout", est un acte symbolique mais aussi une manière de le rendre vivant.

.../...

Enfin et par dessus tout, l'investissement nécessaire pour résister, développer des alternatives implique que chacun doit s'impliquer individuellement, Pour faire corps, collectivement.

Aujourd'hui, nous ne savons pas encore si nous réussirons, mais nous savons que, à l'image de Pierre Rabhi et du petit colibri, **chacun doit faire sa part.**

Le Petit Peuple de Cusset

³ La France périphérique, comment on a sacrifié les classes populaires par Christophe Guilluy.

Les nuits debout - par Stéphane Pagano

Est ce que les nuits debout se passent également à la campagne ? Soit il y en a une près de chez toi, soit tu la créé. La question c'est surtout, « est ce que nuit debout va apporter un changement ». Si l'on veut qu'il se passe quelque chose, il faut se sortir les doigts et ne pas attendre que les autres le fasse pour nous. Ce qui marche avec le film « Merci Patron », c'est son côté jovial et il ne fait pas de misérabilisme. Cela change par rapport aux films que l'on voit normalement sur ce sujet.

Mais les gens des quartiers ne se sentent pas concernés par ce combat. En effet, lors d'une projection de « Merci Patron » dans une petite salle de quartier, il n'y avait pas grand monde. Le problème c'est que ces personnes n'ont pas accès à l'emploi et qu'ils en prennent plein la gueule depuis 40 ans. Personne n'a aidé les gens des quartiers lorsque cela a chauffé quelques années auparavant. Ils ont compris que ceux qui ont les manettes sont intouchables, à moins d'utiliser une violence extrême. Ils développent une économie parallèle, qui malgré des approvisionnements en partie illégaux, leur permettent de bouffer. Ce n'est pas un raisonnement intellectuel ou politique, mais le système D. Alors que les occidentaux adorent intellectualiser les luttes. On parle beaucoup de lutte collective, mais il y a sans doute beaucoup à faire pour lutter réellement, et d'abord contre soit-même. Les classes moyennes essaient depuis longtemps de gratter vers le haut en mangeant les miettes, sans regarder en bas. Mais ce n'est pas vrai que les riches font vivre les pauvres. Aujourd'hui la merde remonte par capillarité sur les classes moyennes, et elles commencent à en prendre conscience. En fait tout le monde coule, un cadre supérieur ou un patron de PME peut aujourd'hui être remplacé à n'importe quel moment, c'est un prolo comme les autres.

La lutte, c'est aussi de donner à nos enfants les outils pour faire la révolution. Pour moi l'endroit le plus malsain de la république, c'est l'école. Il y a un truc qui a été mis en place il y a quelque temps, c'est les TAP, les Temps d'Animation Périscolaires. On peut tous y participer dans les écoles primaires, pour apporter autre chose au système. Par exemple, je participe à ces TAP, pour faire soit disant des expériences scientifiques, mais je me suis rendu compte que les enfants s'en moque, ils ne veulent plus être le cul sur une chaise à « boire des paroles d'adultes ». Ils ont eux aussi des choses à dire, et l'école ne le permet pas, car la finalité de

cette dernière est ailleurs.

Et il y a des gamins qui sont massacrés par le système. J'ai pu l'observer lors d'interventions en CAP maçons, ou les ados de 16 ans ont intériorisé le fait d'être des échecs de l'éducation nationale.

La lutte se passe également ailleurs. En Espagne, il y a plusieurs villes gérées par des mouvements citoyens, notamment Madrid et Barcelone, mais on n'en entend pas parler en France ou en Suisse. A la Corogne, par exemple, le maire est un type qui traînait dans les squats, et qui n'était pas dans les milieux politiques. Dans cette ville, le mouvement a commencé à 5, puis ils ont organisé des assemblées de quartier pendant 1 an, avant d'être élus, c'est quelques chose que l'on pourrait reproduire ici. Mais la différence entre la France, l'Espagne et la Grèce, c'est qu'en France on n'a pas encore eu assez mal.



La Commune Libre D'Aligre, Paris - Hélène

« La commune Libre d'Aligre est une association de quartier, du 12e arrondissement de Paris. <http://www.cl-aligre.org>

Pour y avoir été membre active pendant quelques années, je souhaite vous faire partager aujourd'hui quelques unes de ses actions, collectives, conviviales et durables, et à quel point elles sont bénéfiques sur le vivre ensemble de ce quartier.



mai 2016
 Pour tous renseignements, inscriptions, propositions, coups de mains etc...
 ☎ 01 43 41 20 55
lacommune.aligre@orange.fr
www.cl-aligre.org
 La Commune est ouverte du mardi au samedi de 11h à 23h et 19h quand il n'y a pas d'animation le soir.

Depuis 2004, la CLA anime également l'Aligresse, un petit jardin où les habitants, petits et grands, cultivent collectivement.

Et en 2007 elle a ouvert un café associatif au 3 rue d'Aligre, haut-lieu de la convivialité dans le quartier.

Un projet qui se veut avant tout fédérateur autour d'une cuisine, à l'image du quartier, convivial, innovant, expérimental... et où la participation de chacun est la bienvenue.

La Cla met aussi en place des événements culturels d'envergure : Molière sur la place d'Aligre, les premières Pataphysiques d'Automne, et les huit éditions du festival de films Cinémaligre. En 2012, elle invente le Festiv'Aligre qui transforme le quartier le temps d'un WE jour et nuit.

La CLA est aussi une association militante et n'hésite pas à l'ouvrir quand il le faut.¹

(actions en faveur des mal logés, contre la spéculation immobilière,

les caméras de vidéosurveillance, actions auprès de la municipalité...)

La Commune rassemble dans son projet une quinzaine d'associations partenaires

FESTIV'ALIGRE 2012

Après 8 ans de Cinémaligre, 4 jours de festival de cinéma et de spectacles en libre accès, la Commune Libre d'Aligre propose pour 2012 le 1er FESTIV'ALIGRE, un nouvel événement culturel

1 <http://www.cl-aligre.org> - Article 2 des statuts :

et populaire de grande ampleur qui élargira son spectre à tous les arts populaires de la rue et qui prendra place sur la place et la rue d'Aligre. Il sera gratuit et s'adressera, comme d'habitude, à aucun public ciblé particulièrement mais bien à tous les publics !!

La COMMUNE en MAI 2016

DATES	JOURNÉE	SOIRÉE
Dimanche 1*		18h/21h : Répétition publique de Bandaligre
Lundi 2	15h/18h : Permanence Coordonnateurs Intermittents Précaires	20h : Conseil d'administration public de la Commune Libre d'Aligre
Mardi 3	14h30/18h30 : Atelier d'écriture « Les mots en vadrouille »	19h30 : Présentation « Art en balade » > ☞ repas
Mercredi 4	09h45/10h45 : Atelier d'éducation somatique 11h/13h : Travaux de jardin à l'Aligresse 14h30/17h30 : Atelier couture	19h30 : Conférence « Les événements du 08 Mai 1945 en Algérie » projections > ☞ Repas (Cherhal)
Jeu 5	FESTI	FESTI
Vendredi 6		> ☞ 18h30 : Repas • 20h30 : Projection « L'Égypte de l'empire »
Samedi 7	14h/16h : Travaux de jardin à l'Aligresse 14h30/17h30 : Atelier couture	> ☞ 19h30 : Repas 20h30 : Projection « Les petits enfants d'Alicia »
Dimanche 8		18h/21h : Répétition publique de Bandaligre
Lundi 9	15h/18h : Permanence Coordonnateurs Intermittents Précaires	
Mardi 10	13h : Midi libre, un repas à prix libre de Marcel > ☞	FERMETURE À 19H
Mercredi 11	09h45/10h45 : Atelier d'éducation somatique 11h/13h : Travaux de jardin à l'Aligresse 14h30/17h30 : Atelier couture	> ☞ 20h30 : Repas de Gabriel
Jeu 12	14h30/17h : « C'est la nuit ! » atelier de scénarisation pluriartistique 15h/17h : Atelier Bidouille-ordi	> ☞ 19h30 Repas • 20h15 : Projection « Lorsque j'étais enfant... »
Vendredi 13	14h/16h : Café Conversation en anglais	FERMETURE À 19H
Samedi 14	14h/16h : Travaux de jardin à l'Aligresse 14h30/17h30 : Atelier couture	19h30 : Dîners chateaux irascibles et kabylin > ☞ Repas kabylin
Dimanche 15		18h/21h : Répétition publique de Bandaligre
Lundi 16	REPAS DE QUARTIER	
Mardi 17	Espace « L'écologie en 600 dates » de Bing L. 14h30/17h30 : Atelier d'écriture « Les mots en vadrouille »	20h : Comité d'animation
Mercredi 18	09h45/10h45 : Atelier d'éducation somatique 11h/13h : Travaux de jardin à l'Aligresse 14h30/17h30 : Atelier couture	Cine club d'ATTAC 12' - 19h : Petite restauration 20h : Projection « Ineffit participatif »
Jeu 19	15h/17h : Atelier Bidouille-ordi	19h30 : soirée « Arabes ambassadeurs » - Ineffit participatif
Vendredi 20	10h30 : Atelier Bridge	20h30 : Repas de Toni
Samedi 21	14h/16h : Travaux de jardin à l'Aligresse 14h30/17h30 : Atelier couture	20h30 : Repas de Philippe
Dimanche 22		18h/21h : Répétition publique de Bandaligre
Lundi 23	15h/18h : Permanence Coordonnateurs Intermittents Précaires	
Mardi 24	13h : Midi libre, un repas à prix libre de Corinne > ☞	19h15 : Poésie en liberté > ☞ 20h30 : Repas
Mercredi 25	09h45/10h45 : Atelier d'éducation somatique 11h/13h : Travaux de jardin à l'Aligresse 14h30/17h30 : Atelier couture	18h30 : Verrouillage « L'écologie en 600 dates » - Ineffit participatif
Jeu 26	14h30/17h : « C'est la nuit ! » atelier de scénarisation pluriartistique 15h/17h : Atelier Bidouille-ordi	FERMETURE 19H
Vendredi 27	10h30 : Atelier Bridge	FERMETURE 19H
Samedi 28	14h/16h : Travaux de jardin à l'Aligresse 14h30/17h30 : Atelier couture	17h : Nuit de la littérature > ☞ 20h : Repas
Dimanche 29		18h/21h : Répétition publique de Bandaligre
Lundi 30	15h/18h : Permanence Coordonnateurs Intermittents Précaires	
Mardi 31	Espace de dessin d'enfants de l'école Bandaligre « La suite des mots »	FERMETURE 19H



Il s'agira d'occuper l'espace-temps du quartier d'Aligre, la place, ses « extensions naturelles » et ses activités quotidiennes - la rue, les marchés (Beauvau, marché forain, brocante), la « petite mairie », les cafés, les immeubles, le matin dès l'aube avec l'installation du marché, le temps du marché, de son rangement et de son nettoyage avec le ballet des éboueurs, l'après-midi plus calme, jusqu'à la nuit - avec des formes artistiques qui s'inscrivent in situ, dans une relation aux lieux et aux habitants et qui fassent la part belle aux spectacles vivants, la parole, la rencontre, l'échange, la participation : avec par exemple des fanfares, du cirque, du théâtre de rue, de l'art de d'affiche, de la cuisine de rue, des repas de quartier et des banquets républicains, du cinéma en plein air, une agora, des « discussions de comptoir » ou de la prise de parole publique, un bal populaire..

(...) Ces journées seront ainsi ponctuées de spectacles gratuits en plein air pouvant accueillir des centaines de personnes et des petites formes et interventions dans le marché, les cafés etc.

Il s'agit aussi d'impliquer la population à la création de cette manifestation et nous comptons sur son propre génie créateur en l'invitant à prendre part aux réunions mensuelles d'organisation. Parmi ces habitants, il y a bien sûr les nombreux militants de la CLA, la forte expérience d'animation de quartier de celle-ci et ses

partenariats avec de multiples collectifs pour mettre en place la convivialité et la réflexion à travers repas, ateliers, conférences, jeux etc.²



« L'espace public ne peut ni se décider ni se circonscrire. Il est fait d'un ou plusieurs lieux où, à un moment donné, il advient que les gens se parlent soudain sans se connaître, et que prennent la parole des personnes qui n'ont aucune légitimité à le faire. »

Eric Hazan, « Espaces sidérants », CQFD, juin 2008

2 <http://www.cl-aligre.org/spip/spip.php?rubrique18>



Danse-contact Parents/Enfants avec le Parquet Nomade - sept 2012

"Résistance et implication citoyenne, comment la lutte collective peut ré/enchanter le quotidien ... et le réseau Ecobâtir"

Ré/enchanter le quotidien, une double perspective : le penser pour le panser ; s'opposer aux forces qui le dégradent, frontalement ou insidieusement ; le réparer, non comme il était ou aurait dû être (ni conservatisme, ni idéalisme), mais enrichi, informé de la lutte conduite.

La vie, quelle entropie! Lutter, un engagement permanent, la lutte collective, un corps à corps ; Fin de la lutte, fin de l'aventure, le plaisir célébré de la victoire ou le goût moins amer de la défaite parce que partagée, le retour à soi-même ...

Parler de la lutte finie - la lutte finale ! - au risque d'entonner le discours de l'ancien combattant ou ouvrir un nouveau front, rebondir au combat, par désir et/ou nécessité ?

Car si on souvient parfois de ceci, toujours officiellement consigné mais si peu appliqué :

"Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune"

2e phrase de l'article premier de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789

il faut admettre que cela, qui a disparu, nous serait en ces temps fort utile :

"Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs. "

- article 35 et dernier de la constitution "montagnarde" de 1793.

On voit par là que des acquis s'estompent, disparaissent même si obtenus de haute lutte.

Se battre alors pour marquer le temps et les mémoires, agir contre l'oubli et le fatum.

Des veilleurs restent aux aguets, debout parfois des nuits entières ...

Lutter pour habiter des espaces et les faire vivre, défendre des pratiques, des droits à la différence, imposer d'autres termes d'échanges entre les

hommes c'est désirer un changement, former un projet, spéculer un lieu qui, même s'il n'entre dans aucun formulaire administratif comme le projet Mamajah, est néanmoins formulable parce que relevant de l'utopie concrète, socialisée, désirée en commun.

Lutte partagée et désir de combattre semblent associés, comme articulés dans un cycle socio-libidinal découlant d'une puissance d'exister qui comprend la "petite mort", temps physiologique de re-fabrication du désir d'un prochain engagement ...

Dans l'entretien filmé en 1988, l'Abécédaire, Gilles Deleuze a donné une caractérisation du désir qui doit nous orienter :

désirer c'est construire un agencement
c'est construire un ensemble

Il précise ce que comprend le désir:

des états de choses
des énonciations
des territoires
des mouvements de déterritorialisation

Il ajoute que le désir est un constructivisme, double référence politique et artistique de premier choix.

Fort(e)s de cet apport, nous pouvons faire l'hypothèse que la lutte est le chemin et la marche est une expérience du monde. Car le parcours génère un double effet : il donne sens à l'espace parcouru et transforme le sujet en mouvement.

Pointer ici comme un modèle d'apprentissage prometteur, une forme éducative féconde, au sens de "educere" - littéralement "ex ducere", mener dehors - qui se distinguerait de la forme traditionnellement admise "educare" propice à une élévation suivant une ligne de conduite pré établie. Une éducation ouvrant, par sa forme même, à des connaissances non académiques, exploratoires et désaliénantes.

Cette subtile distinction empruntée à Tim Ingold, passionnant socio-anthropologue écossais contemporain, ouvre à d'autres prolongements spéculatifs.

Si la lutte est le chemin, l'évolution de l'humanité

serait alors une itinérance, quand bien même l'inclination dominante de celle-ci, l'humanité, tend à s'adonner plutôt à l'installation, la sédentarisation et la sclérose, négligeant la pulsion exploratoire première pour préférant déplacer des marchandises plutôt que des points de vue et des idées.

La prise en main de leur destin par les hommes, relèverait-elle d'une itinérance ?

Encore un emprunt à Tim Ingold qui désigne par ce terme l'apprentissage par l'expérimentation située, connectée à un milieu, pour retrouver un peu de l'attention portée par le chasseur/cueilleur à l'environnement qu'il parcourt et dont il sait qu'il

dépend, développant ainsi une écologie des habiletés pratiques en résistance à l'empire des savoirs techniques hors sol.

Les fronts sont multiples et en renouvellement, le monde va.

S'interroger collectivement sur ce qu'Ecobâtir peut apporter monde c'est peut-être aussi questionner ce que chacun apporte à Ecobâtir ...

Façon d'affirmer ce que entendons être, irions-nous jusqu'à préciser notre intitulé le projet/objet commun qui nous enchante et par lequel nous prétendons modestement ré/enchanter le monde :

RESEAU Ecobâtir

Coopérative citoyenne de production de discernement.



